



L'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire qui construit, modifie ou démolit un jeu ou un manège fixe doit soumettre une déclaration de travaux à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) au moins 45 jours avant la date du début des travaux.

Cependant, l'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire qui exécute des travaux de modification d'un jeu ou d'un manège recommandés par le fabricant à la suite d'un incident ou d'un accident survenu avec un jeu ou un manège similaire doit les déclarer à la RBQ dans les 2 jours ouvrables suivant la fin des travaux de modification.

Vous devez faire une déclaration par jeu ou par manège.

1. Nature des travaux

- Déclaration de travaux d'un nouveau jeu ou manège

Date prévue du début des travaux (aaaa-mm-jj) : _____

Date prévue de la mise en service au public (aaaa-mm-jj) : _____

- Déclaration de modification

Une modification concerne tous les travaux de construction réalisés sur un jeu ou manège fixe requis pour l'amélioration ou à la suite des recommandations du fabricant. (Vous n'avez pas à remplir les sections 2 et 6.)

Précision : _____

Date prévue de fin des travaux de construction (aaaa-mm-jj) : _____

- Déclaration de démolition (remplir les sections 2, 3, 4 et 7.1)

Date prévue des travaux de démolition (aaaa-mm-jj) : _____

2. Adresse du site des travaux

Indiquez les renseignements demandés quant aux travaux.

Nom du projet ou du bâtiment (ex. : Le Château Phase 3) :	
<input type="checkbox"/> Site extérieur	<input type="checkbox"/> Site intérieur
N° :	Nom du site :
Rue :	
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :

3. Entrepreneur ou constructeur-propriétaire qui installe l'appareil

Inscrivez les informations de l'entrepreneur ou du constructeur-propriétaire spécialisé en jeu ou manège qui effectue les travaux.

Nom de l'entreprise :	
Nom, prénom (s'il s'agit d'une personne physique) :	
N° de licence :	
N° :	Rue :
Bureau/appartement :	Municipalité :
Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :
Télécopieur (facultatif) :	Courriel :

4. Coordonnées du propriétaire-exploitant

<input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> Personne morale	<input type="checkbox"/> Personne physique faisant des affaires seule
Nom :		Prénom (dans le cas d'une personne physique) :
Nom de l'entreprise :		
Autres noms de l'entreprise :		
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :		
N° de permis d'exploitation :		
N° :	Rue :	
Bureau/appartement :	Municipalité :	
Province :	Code postal :	
N° de téléphone :	Poste :	
N° de télécopieur (facultatif) :	Courriel :	
Nom de la personne à contacter :		Prénom de la personne à contacter :
Téléphone de la personne à contacter :		Courriel de la personne à contacter :

5. Concepteur des plans et devis

Précisez l'année de la norme de référence : CAN/CSA Z267-	
Nom :	Prénom :
No de membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) :	
Nom de l'entreprise :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	

5.1 Coordonnées de l'entreprise

N° :	Rue :		
Bureau/appartement :	Municipalité :		
Province :			Code postal :
Téléphone :			Poste :
N° de télécopieur (facultatif) :			Courriel :

6. Coordonnées de la personne reconnue

<input type="checkbox"/> Cochez cette case s'il s'agit de la personne ou de l'entreprise mentionnée à la section 2, sinon remplissez les champs ci-dessous.	
Nom :	Prénom :
N° de membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) :	
Nom de l'entreprise :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	

7. Données techniques

7.1 Informations du jeu ou du manège

Genre :	Modèle :
Marque :	Nom du fabricant :
Nom d'origine :	
Nom usuel :	
Numéro de série :	

7.2 Caractéristiques du jeu ou du manège

Vitesse minimale et maximale (tours/minute, mètres/sec., pieds/sec., kilomètres/heure, etc.) :
Sens des déplacements si ces derniers sont essentiels au fonctionnement du jeu (horizontal, vertical, latéral, rotation complète, demi-rotation, etc., ou la combinaison des sens de déplacement) :
Capacité massique des passagers (pour chaque position et masse totale (kilogrammes ou livres) :
Capacité en nombre de passagers (adultes ou enfants) :

7.3 Vérifications et essais

Date des essais, des épreuves et des vérifications (aaaa-mm-jj) :
Lieu des essais, des épreuves et des vérifications :

8. Déclaration formelle

Attention, vous devez joindre à ce formulaire la liste de ces essais, ces épreuves et de ces vérifications.

En tant qu'entrepreneur ou constructeur-propriétaire responsable des travaux de construction d'un jeu ou d'un manège, j'atteste que :

- les renseignements contenus dans cette déclaration de travaux sont exacts et complets ;
- à la fin des travaux, une attestation de conformité au Code de construction, signée par une personne reconnue, sera transmise à la RBQ.

Nom :	Prénom :
Date (aaaa-mm-jj) :	

- Je comprends et j'accepte que cocher cette case fait office de signature.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave. La RBQ peut en tout temps vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements nominatifs que vous transmettez à la RBQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence, qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ.

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Envoi du formulaire

Par courriel : construction.inspection@rbq.gouv.qc.ca

Par télécopieur : 450 681-6081